



# La Gazette Guittéenne

## Le Conseil Municipal

### **Modification de la composition du conseil municipal**

Pour des raisons professionnelles et personnelles Marlène Dartois, élue depuis mars 2020, a démissionné de ses fonctions d'adjointe et de conseillère municipale au 31 août 2023.

Géraldine Lucas, Maire, et le conseil municipal la remercient vivement de sa collaboration, son investissement et son sérieux durant ces 3 années au service de la commune. Désormais, le conseil municipal délibèrera à 14.

### **Guitté adhère au PNR (Parc Naturel Régional) Vallée de la Rance - Côte d'Emeraude**

Notre territoire métropolitain comprend 56 PNR représentant environ 15% de sa superficie. La Bretagne en possède déjà 3 (PNR d'Armorique, marin d'Iroise et du Golfe du Morbihan). Le PNR Vallée de la Rance - Côte d'Émeraude sera-t-il le quatrième ? Par 8 voix contre 5 lors de sa séance du 8 septembre 2023, notre conseil municipal a donné un avis favorable à son adhésion.

Après une validation de la région, son classement comme nouveau PNR devra s'effectuer par décret du premier ministre. Donc jusqu'à la fin septembre 2023, 74 communes concernées par cette intégration, implantées sur deux départements et originaires de 4 intercommunalités, devront valider leur adhésion.

La vocation des PNR est d'assurer une protection et un développement économique durable sur un territoire possédant une haute valeur environnementale.

Un syndicat mixte assure son pilotage et est chargé de la gestion du parc et de son aménagement. Il ne possède pas de compétences propres aux collectivités mais doit répondre à des missions en donnant une cohérence des politiques locales et des projets entre les nombreux échelons administratifs. Ainsi, la préservation du patrimoine et de la biodiversité locale, l'attractivité des communes, le développement durable ou la mise en valeur des savoir-faire entrent dans ses missions. Une équipe technique avec une ingénierie pluridisciplinaire sera donc à la disposition des communes pour les accompagner, faciliter, monter leurs projets et mobiliser les moyens financiers disponibles.

La région, les départements des Côtes-d'Armor et d'Ille-et-Vilaine, les communes et les intercommunalités participent au budget du PNR et pour notre commune notre cotisation reviendra à 1 € par habitant en 2024 soit 805 €, 2 € par habitant en 2025 soit 1610 €, et 3 € par habitant à partir de 2026 soit 2 415 €.

L'Etat octroie une dotation évolutive annuelle PNR pour les petites collectivités adhérentes ce qui induira une plus-value pour notre commune les premières années.

Pour information, afin de sensibiliser les populations en amont de la Rance sur le rôle de ce futur PNR, une fête des patrimoines du Parc sera organisée le 8 octobre 2023 à la Gare du Quiou.



## Bien vivre ensemble

**Nuisances sonores** : les travaux de bricolage ou jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore (tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses ...) sont autorisés :

- Les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 13h30 à 19h30
- Le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h
- Les dimanche et jours fériés de 10h à 12h

## Rappel sur les règles d'urbanisme

De nombreux travaux d'urbanisme sont soumis à demande préalable (rénovation construction, portail, extension, clôture, abri de jardin ...) pour une déclaration de travaux ou un permis de construire. Le CERFA et les pièces jointes sont à déposer en mairie pour enregistrement puis ils seront instruits par le service urbanisme de Dinan Agglomération.

Dans le cas où vous n'auriez pas déposé le dossier avant d'avoir effectué vos travaux, il vous sera possible de régulariser votre situation ultérieurement à la seule condition que la réalisation soit conforme aux règles d'urbanisme du PLUIh.

Après l'obtention de l'autorisation :

- Suite à un permis de construire, il vous faut déposer la déclaration d'ouverture du chantier en mairie au démarrage des travaux, et lorsque ceux-ci sont terminés, la déclaration de fin chantier.
- Suite à une déclaration préalable, il faut seulement déclarer la fin de chantier.

Ce dernier document vous permet d'obtenir le certificat de conformité, document indispensable en cas de vente, succession ...

Si des travaux réalisés ne sont pas conformes à la réglementation du PLUIh, il peut être imposé aux pétitionnaires de détruire leurs réalisations, c'est pourquoi, avant tout projet, nous vous recommandons de contacter la mairie.

## Point travaux

### Abribus :

Vous avez certainement remarqué que l'abribus situé sur l'une des places de notre centre-bourg avait disparu. Atteint de vétusté et orienté face aux vents dominants, il convenait d'autant plus de le déconstruire afin de laisser la place aux branchements et installations des armoires pour l'arrivée de la fibre. Parents d'élèves, ne vous inquiétez pas, le projet d'ériger un nouvel abribus est en cours.

### Panneaux

Les panneaux de signalisation locale commençaient à être vieillissants et certains ne reflétaient plus la réalité de la vie du village. Le conseil municipal avait donc décidé de les remplacer. Chose faite par l'entreprise Horizon Signalisation de Saint-Aubin-d'Aubigné. La commune est maintenant pourvue de panneaux récents indiquant le patrimoine, les commerces et les bâtiments et installations municipaux.



## Actualités

### Ecole en danger !

Nous avons accueilli 72 élèves à la rentrée et 8 autres élèves sont attendus courant de l'année. L'école est en baisse d'effectif et le maintien de nos 4 classes à la rentrée prochaine est loin d'être sûr. Nous devons nous mobiliser ! Afin de préparer l'avenir de notre établissement, nous aimerions connaître nos futurs élèves. Les familles intéressées pour inscrire leurs enfants (nés en 2021-2022-2023) à l'école de Guitté peuvent se faire connaître en appelant au 02.96.83.80.02 ou au 06.76.03.73.81.

Depuis le milieu de l'année dernière, la classe des petites et moyennes sections se rend tous les vendredis matin sur un terrain forestier privé (une convention a été signée avec son propriétaire) afin de faire « classe dehors ». Des aménagements naturels ont été mis en place : bancs et tablettes en bois. Les enfants aiment beaucoup ce moment passé dans ce petit coin de nature. Malheureusement une partie de ce matériel a disparu depuis cette semaine et les élèves n'ont plus de place pour poser leurs gobelets et équipement scolaire. Ils seraient heureux de les retrouver le plus vite possible...

Belle année à tous,

Joan Cholet, Cheffe d'établissement

### Classes 3



Samedi 23 septembre, le repas des classes 3 a réuni une soixantaine de personnes pour un moment de convivialité et d'échanges intergénérationnels.

Entourés de la doyenne présente Marie-Anne Verger suivie de Marie Revault et Maryvonne Barbé et de la plus jeune Léa Quélavoine, les convives se sont prêtés à la traditionnelle photo souvenir.

Merci à tous de votre présence et de votre participation et rendez-vous dans 10 ans.

### Recensement : Recherche agents

La commune recherche 2 agents recenseurs pour la période du 18 janvier au 17 février 2024.

Les candidats doivent bien connaître la commune, être majeurs et véhiculés, ils seront chargés de :

- La réalisation d'une tournée de reconnaissance avant la collecte,
- Vérifier l'existence des adresses et de remettre à jour la liste,
- Confier le questionnaire papier aux habitants,
- Collecter les questionnaires des habitants dépourvus d'accès internet.

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter la mairie au 02.96.83.90.52.

## Saison culturelle de Dinan Agglomération : Le Full de Bronx

En mars dernier, lors de sa présentation culturelle pour 2024, Dinan Agglomération souhaitait poursuivre son objectif de permettre l'accès aux spectacles aux plus petites communes de l'intercommunalité. Nous avons répondu favorablement à cette proposition.

Aussi, le jeudi 21 mars 2024 à 20h30, notre salle des fêtes accueillera le clown Emmanuel Gil alias « le full du Bronx » et la 1<sup>ère</sup> étape de son triptyque : le délirium du papillon.

Il interprète un personnage attendrissant à la jubilation enfantine. Il développe un univers étrange, à la fois poétique et déjanté, d'où transparaissent les failles de l'être humain.

Spectacle de 1h20, dès 10 ans, tarifs :

- 12 €
- 9 €
- 6 €

Pour l'achat des billets plusieurs solutions s'offrent à vous :

- La billetterie en ligne (paiement par carte bancaire).
- À l'Office de Tourisme de Dinan aux horaires d'ouverture consultables sur le site internet de Dinan-Cap Fréhel Tourisme, 08 25 95 01 22 (service 15 cts par appel + prix d'un appel)
- Par téléphone au 02.96.87.14.27 muni de votre carte bancaire.
- Le soir des spectacles, 30 minutes avant la représentation, sous réserve de places disponibles.



## Bibliothèque

### Animations du mercredi après-midi :

Des animations « lecture » gratuites ont lieu 1 fois par mois à la bibliothèque de Guitté depuis 1 an environ pour les enfants de 3 à 12 ans. Elles se dérouleront en horaires libres entre 15h et 17h. N'hésitez pas à venir y participer.

La prochaine animation aura lieu le mercredi 29 novembre.

### Horaires d'ouverture :

- Le mardi de 16h à 18h
- Le samedi de 10h à 12h

Grâce au Réseau LIRICI de Dinan Agglomération, vous pouvez :

- Vous inscrire GRATUITEMENT à la bibliothèque
- Avoir accès au catalogue en ligne
- Faire des réservations en ligne
- Avoir accès à de nombreuses ressources numériques
- Vous informer des nombreuses animations dans les bibliothèques du Réseau LIRICI



### Octobre Rose

La commune conjointement avec des associations communales propose, **le samedi 7 octobre de 10h à 16h sur la place de Guitté**, plusieurs animations pour petits et grands au profit d'OCTOBRE ROSE : chamboule-tout, ballon d'or, maquillage pour enfants, lâcher de pigeons, courses de brouettes, chasse au trésor...

Vente de galettes-saucisses, crêpes et buvette sur place.

Parlez-en autour de vous !



### Vidange du barrage de Rophémel

Comme vous avez pu le voir dans vos journaux quotidiens et hebdomadaires locaux, la vidange de la retenue de Rophémel se précise. La première étape d'importance est actuellement en cours avec l'enquête publique dans les communes impactées par le projet. Aussi, jusqu'au 9 octobre 2023 vous pouvez aux horaires d'ouverture de notre mairie venir consulter le dossier et consigner vos observations et propositions sur le registre ouvert à cet effet. La commissaire enquêteur désignée pour ce projet par le tribunal administratif de Rennes se chargera par la suite de vous rendre réponse.

Dès cet automne, des travaux préparatoires visant à préserver au maximum l'écosystème s'étant constitué sur le site du barrage débuteront. A ce titre, deux écologues assureront durant l'opération le suivi de certaines populations animales classées comme fragiles.

Au printemps 2024, l'abaissement des eaux sera engagé afin de débiter l'un des objectifs à savoir la réfection des parements amont et aval du barrage dans le but de résoudre les défauts d'étanchéité constatés. Puis, outre l'évacuation programmée d'environ 35 000 m<sup>3</sup> de limon et de branchages accumulés au fur et à mesure du temps dans le lit de la retenue, le but est également de remplacer la vanne de fond du barrage d'où la nécessité d'une vidange totale de l'ouvrage.

Dans le même temps, l'actuelle usine d'eau potable implantée sur la commune de Plouasne sera déconstruite au profit d'un nouveau bâtiment correspondant aux performances modernes de production et de gestion.

Pour mémoire, le syndicat mixte Eau du bassin rennais assure la gestion de ce site afin de desservir quelques 75 communes de la métropole rennaise. L'ensemble des opérations est estimé à plus de 33 millions d'euros hors taxe. Ce chantier exceptionnel impactera durant plusieurs mois l'aspect de la vallée et nous vous tiendrons informés des évolutions du calendrier.

Selon vos disponibilités et les créneaux horaires d'ouverture des autres mairies vous pouvez aussi prendre connaissance du dossier à Plouasne, Caulnes, Evran, Le Quiou, Saint-André-des-eaux, Saint-Juvat, Saint-Maden et Tréfumel. Le dossier est également consultable sur internet durant toute la durée de l'enquête publique sur [www.cotes-darmor.gouv.fr](http://www.cotes-darmor.gouv.fr), rubrique Publications-enquêtes publiques ou [www.eauidubassinrennais-collectivite.fr](http://www.eauidubassinrennais-collectivite.fr). Cette gazette paraît après la tenue programmée de la permanence de Madame la commissaire enquêteur dans notre mairie, cependant, si vous souhaitez rencontrer cette dernière vous pouvez encore vous rendre à Plouasne, sans rendez-vous le 9 octobre 2023, de 14h00 à 16h30, jour de la clôture de cette enquête publique.

 **Petit Poucet**

Cette année, le Relais du Petit Poucet était organisé par la commune de Médréac. Notre équipe de jeunes et de moins jeunes encadrée par Dorian Desportes et Jean-Claude Raffray a terminé à la deuxième place.

Félicitations à tous les coureurs pour leur participation et rendez-vous l'année prochaine à Caulnes.



## *L'info des asso's*

**Foyer des jeunes :** Pour la première fois nous avons organisé une soirée au vendredi du rail de Médréac le 14 juillet, une belle fête nationale clôturée par un feu d'artifice. Nous tenons à remercier le comité des fêtes de Médréac de sa confiance.

Pour la 2<sup>ème</sup> année, notre association a assuré le bal des classes de Guitté.

L'assemblée générale du foyer aura bientôt lieu, un repas sera proposé. Tous les jeunes de Guitté de 15 à 25 ans sont conviés.

Si vous êtes intéressé pour rentrer dans l'association, n'hésitez pas à nous contacter sur Instagram : foyerdesjeunesguitte.

**Comité des Fêtes :** Le repas de fin d'année destiné au remerciement des bénévoles aura lieu le 18 novembre à 19h30 à la salle des fêtes de Guitté. Les bénévoles recevront une invitation personnelle. Vous êtes toutes et tous les bienvenus !

Repas : Joue de porc, 16 € pour les adultes et 6 € pour les bénévoles.

En cette fin d'année, le CDF est heureux de se joindre à la commune pour la journée Octobre rose. Donc on vous attend nombreux le 7 octobre de 10h à 16h.

**Club de l'amitié :** Le club de l'amitié organise le 7 décembre une journée de Noël, salle Glenmor à Carhaix. Le programme prévoit :

- Un spectacle « talents d'artistes » : Sosie de Claude François, magie, imitation, humour...
- Le repas dansant avec Cécile et Dominique Moisan

Il reste quelques places au prix de 92 €, renseignements au 02.96.83.91.79.

**Association de chasse St Hubert :** L'assemblée générale a eu lieu le 8 juin 2023, un nouveau bureau a été élu :

- Président : Coulombel Christophe
- Vice-président : Boschet Denis
- Trésorier : Legallais Jacky
- Secrétaire : Manivelle Yvon



Jean-Baptiste Levacher a souhaité arrêter la présidence, nous tenions à le remercier pour ces 30 années en tant que membre dont 18 à la présidence de l'association.

**ASGG :** Pour la première fois de son histoire, l'AS Guitté-Guenroc a engagé une équipe féminine sénior avec 19 licenciées pour débiter la saison. Nous comptons sur les supporters pour venir les soutenir et les encourager.

Les effectifs des équipes masculines séniors A et B comprennent le même nombre de joueurs que la saison passée avec 34 licenciés.

Le championnat a commencé pour l'équipe A avec deux victoires 1 à 0 contre le RC Dinan et 3 à 0 contre Broons-Trémeur.

Notre équipe B a commencé le sien par une défaite contre Plélan-Vilde sur le score de 3 à 1.



Je remercie tous les joueurs et dirigeants pour la journée nettoyage des vestiaires et de la buvette, la peinture des buts et le débroussaillage autour du terrain.

Quelques dates à retenir :

- Le 07/10 : **Octobre Rose**
- Le 26 /11 : soirée Beaujolais
- Le 09/03 : soirée Choucroute

Nous recherchons toujours des joueurs et joueuses pour cette saison ainsi qu'un ou deux sponsors. Bonne saison à vous tous.

Calendrier des prochains matchs :

DATE	A (D3 H)	B (D4 L)	F (D2 A)
08/10/23	<b>PLUMAUDAN</b> (D – 15H30)	CAULNES C (E – 15H30)	ST ALBAN (E – 15H30)
22/10/23	LANVALLAY C (E – 13H30)	<b>PLOUASNE B</b> (D – 13H30)	<b>BROONS</b> (D – 15H30)
05/11/23	<b>CAULNES B</b> (D – 15H)	<b>ST MELOIR B</b> (D – 13H30)	YVIGNAC (E – 15H)
12/11/23	ST HELEN B (E – 13H)	LE HINGLE B (E – 15H)	<b>PLOUASNE</b> (D – 15H)
26/11/23	<b>YVIGNAC B</b> (D – 15H)	PLOUASNE B (E – 15H)	<b>MERDRIGNAC</b> (D – 13H)
03/12/23	LA LANDEC A (E – 15H)	<b>PLELAN C</b> (D – 13H)	PLANCOET (E – 13H)
10/12/23	<b>TADEN A</b> (D – 15H)	<b>LE HINGLE B</b> (D – 13H)	

**APEL :** Une nouvelle année scolaire commence. Un petit rappel des diverses animations proposées :

- Vente de fromage jusqu'au 5 octobre, les bons de commande sont disponibles au P'tit bistro. Une deuxième vente aura lieu vers mars 2024.
- Vente de chocolat en novembre (livraison pour Noël) et vente de sapins
- Soirée repas de l'école fin janvier sur place à la salle des fêtes
- Kermesse en fin d'année avec Tombola....

D'autres événements seront sûrement proposés.

Le prochain ramassage des journaux et papiers stockés dans le local face à la mairie aura lieu courant de l'automne. Il est donc demandé aux habitants d'apporter leurs contributions habituelles.

Nous espérons que vous serez nombreux à y participer.

Pour rappel les bénéficiaires permettent aux enfants de participer à des sorties scolaires et à un beau voyage (tous les 3 ans environ).

**AMAP :** La distribution a lieu chaque **mercredi** de **18h30** à **19h** en extérieur sur la place de la mairie à la belle saison ou à la salle des associations en hiver ou en cas de pluie.

Un petit marché de producteurs s'établit une fois par mois auprès desquels vous pouvez acheter en direct sans passer par l'AMAP. Les prochaines dates sont les **11 octobre**, **8 novembre** et **13 décembre** 2023.

Pour s'inscrire vous pouvez :

- soit venir lors d'une distribution
- soit par téléphone au 06.61.72.44.33 (contact Claudine BOIS [clo.bois@orange.fr](mailto:clo.bois@orange.fr))

## *Des nouvelles de nos commerçants et artisans*

### **Mathieu TP**

Habitant de Guitté depuis sept ans, Mathieu François a créé en 2019 son entreprise de travaux publics : Mathieu TP.

Offrant ses services aux entreprises, aux collectivités et aux particuliers, il assure différents travaux de terrassement, d'assainissement ou d'aménagement de cour :

- Terrassement avec ou sans évacuation des gravats
- Pose de pavés et de bordures
- Application d'enrobés
- Pose de fosses septiques
- Branchement sur réseau d'assainissement collectif

Vous pouvez le contacter par mail ou par téléphone.

Mathieu TP

Le Lou

22350 GUITTE

06.37.68.52.04 / [mathieutp22@gmail.com](mailto:mathieutp22@gmail.com)



### **Proxi**

L'épicerie Proxi est réouverte depuis le 18 août, Tessa vous y attend nombreux pour vous faire découvrir son magasin et ses services.

#### **Horaires d'ouverture :**

Du mardi au samedi : 8h à 13h et 15h30 à 20h (jusqu'au 29 octobre) /19h30 (à partir du 31 octobre)

Dimanche : 8h30 à 13h

Fermeture le lundi

Responsible de la publication :

Géraldine Lucas – Maire

Site internet : <https://guitte.fr>

Mail : [mairie.guitte@wanadoo.fr](mailto:mairie.guitte@wanadoo.fr)

Trimestriel pouvant vous être transmis par messagerie ou **dans votre boîte aux lettres** à votre demande ou être retiré en version papier à la mairie ou dans les commerces de la commune.